

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes
Séance du Lundi 17 février 2020

Membres en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération (23) : Jean Louis DEMELIN, Michel GARCIA, Alain BOUSQUET, Joëlle CORDELETTE, Jean Luc MOLINIER, Jean Pierre INGLES, Georges VICENS, Daniel MARIN, Frédéric BES, Martine PIERA, Michel POUDADE, Jean Louis SARDA, Michel SANTANACH, Pierre RIU, Pierre BATAILLE, Daniel GOMES, Philippe LOOS, Jean Louis LACUBE, Jean Pierre ASTRUCH, Antoine TAHOSES, Stéphanie PRUDENTOS, Jean Pierre JULIEN, Yves DOURLIAH (procuration à Pierre Bataille)

Date de convocation : 10 février 2020

Secrétaire de séance : Michel Garcia

Objet : Modernisation de la scierie - Demande de subventions auprès du CD 66

Le Lundi 17 février 2020 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Saint Pierre dels Forcats, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que la Communauté de communes a déposé un dossier de demande subvention auprès de la Région et que la Région a octroyé une subvention de 82 200 € sur 264 000 € HT.

Le Président du SPIC informe que suite à un échange avec le CD66, ce dernier pourrait aussi financer la modernisation de la scierie en tant que structure permettant le développement d'une filière écologique (production vertueuse en circuit court).

Le Président propose donc de déposer un dossier de subvention pour une demande de 82 200 € (même montant que la Région) sur un dossier de 264 000 € HT.

OÙI CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DE COMMUNAUTE VALIDE A L'UNANIMITE :

- DE VALIDER LE DEPOT DE CETTE DEMANDE DE SUBVENTION
- DE DONNER TOUS POUVOIRS AU PRESIDENT POUR SIGNER TOUT DOCUMENT A CE SUJET

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 17 février 2020

Jean Louis DEMELIN
Président

